

# Solidaires en action N° 80

Le 30 juin 2012

## SMIC : un autre partage des richesses, c'est pour quand ?

Sans surprises, le gouvernement Ayrault n'augmente le SMIC que de 2 %, soit seulement +0,6% (moins de 7 euros par mois) au-delà de l'augmentation légale obligatoire liée à l'inflation !

L'Union syndicale Solidaires, juge cette mesure très insuffisante au regard des besoins incompressibles des ménages. Elle ne permet pas de réduire l'inégalité croissante des revenus, dont les femmes sont particulièrement victimes. Beaucoup de salarié-es touchent bien moins que le « SMIC mensuel », du fait du temps partiel imposé, des contrats à durée déterminée, etc. **Une mesure de justice aurait été de porter le SMIC à 1 700 euros mais aussi d'augmenter les minima sociaux comme le demandent notamment les associations de chômeurs/ses.** Par ailleurs, il y a urgence à revoir l'ensemble des grilles salariales pour combattre les inégalités qui profitent aux 10 % les plus aisés.

Patronat et gouvernement imposent que la part de redistribution des richesses produites consacrée aux salaires soit maintenue à un faible niveau, depuis 30 ans. Ils prétextent une soit-disant stimulation de l'investissement productif : c'est faux, celui-ci n'est pas plus élevé qu'au début des années 1980. Le recul de la part salariale n'a servi qu'à augmenter les dividendes et à reporter la pression des grands groupes sur les salarié-es des PME (Petites et Moyennes Entreprises).

La question fondamentale du partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits passe donc une nouvelle fois à la trappe, tout comme la dynamique de relance économique. Comme l'Union syndicale Solidaires l'affirme depuis des mois, il est **nécessaire de coordonner nationalement les luttes menées dans nombre d'entreprises et administrations, de reconstruire une mobilisation sociale d'ensemble**, pour imposer une autre répartition des richesses et refuser de payer l'austérité à la place des puissances financières et patronales qui sont les seules responsables de la crise de leur système économique.



## Conférence sociale : cherchez l'erreur !

Maintenant c'est le changement ?

**Des mesures d'urgence à gagner par nos luttes**

- Profil plus équilibré, augmentation substantielle du SMIC, des minima sociaux, des allocations-chômage et des prestations de retraite
- Suppression immédiate des discriminations liées aux médicaments, ticket modérateur et forfait hospitalier
- Annulation des contre-réformes sur les retraites
- Suppression des plans de licenciement, droit de veto dans les C.E.
- Arrêt des suppressions d'emplois dans la fonction publique
- Plan de renforcement et de développement des services publics
- Mise en place d'une fiscalité juste et redistributive
- Démocratisation des traités commerciaux qui organisent le pillage des populations
- Annulation des lois anti-grève

**Solidaires**  
www.solidaires.org

Les élections législatives sont terminées : le Parti socialiste est majoritaire à l'Assemblée nationale. La Gauche (PS, EELV, PCF, PG) l'est aussi au Sénat et dans toutes les régions sauf une. Le Président de la République et le gouvernement ont en main tous les outils pour mettre en œuvre le « changement » ; mais cela se traduira-t-il par des politiques économiques et sociales à la hauteur des urgences sociales, et donc rompant nettement avec celles en œuvre depuis des années et défendues aujourd'hui par les institutions européennes ?

La décision de mettre sur pied une Conférence sociale les 9 et 10 juillet prochains s'inscrit dans l'engagement du Président de la République « de faire du dialogue social une priorité majeure, avec tous les acteurs de la vie socioprofessionnelle ». Mais sur les sept tables rondes

prévues, l'Union syndicale Solidaires n'est invitée à participer qu'à une seule ! Aucun argument ne saurait justifier ce traitement discriminatoire et cette inégalité de traitement dans l'organisation de la Conférence sociale. Toutes les organisations syndicales devraient pouvoir participer à toutes les tables-rondes. **Le syndicalisme porté par l'Union syndicale Solidaires est-il si dérangeant pour le nouveau pouvoir que ses arguments ne puissent même pas être écoutés ?** Pourquoi cette volonté d'écarter l'Union syndicale Solidaires en la cantonnant, comme le gouvernement précédent, aux seules questions de la Fonction publique ? Alors même que le développement de Solidaires est interprofessionnel, avec de nombreuses implantations nouvelles dans le secteur privé, alors même que Solidaires a pris une place bien plus importante dans certains secteurs que des organisations dites représentatives, alors même que Solidaires a été en pointe dans les mobilisations sociales de ces dernières années qui ont contribué, aussi, au changement de Président et de majorité...



## PSA Aulnay (93) : la lutte pour l'emploi continue

Les menaces de fermetures de l'usine PSA à Aulnay-sous-Bois (93) se précisent. En 15 ans, les effectifs ont été réduits de moitié. L'année dernière, 350 contrats n'ont pas été renouvelés, sans parler des intérimaires non repris. Les salarié-es se sont déjà mobilisé-es à plusieurs reprises et n'entendent pas être la variable d'ajustement de cette multinationale. **Une nouvelle manifestation a été organisée le 28 juin, devant le siège de PSA. Plus d'un millier de travailleurs/ses étaient présent-es**, maintenant la pression sur la direction. Celle-ci joue la montre : elle est bien décidée à fermer l'usine, mais convoque le Comité Central d'Entreprise pour le 25 juillet, car les salarié-es d'Aulnay seront en congés à partir du 23 !



C'est dans ce cadre, que la direction de l'usine PSA d'Aulnay a engagé une procédure de licenciement contre Abdallah Baih pour « inaptitude médicale ». Cet ouvrier qui a été victime de deux accidents du travail est également un camarade de SUD Auto, mandaté par son syndicat. **Les délégué-es du personnel SUD ont proposé à la direction plus de 60 postes de reclassement dans l'usine, tous adaptés à Abdallah. Ils ont tous été rejetés par la direction. Celle-ci n'a rien proposé : ni poste, ni formation, seulement le licenciement.** Le 11 juin, Abdallah, soutenu par CGT et SUD, a entamé une grève de la faim. Il a été hospitalisé à compter du mardi 26 juin suite à son état physiologique jugé inquiétant.

Le cas d'Abdallah illustre la politique des patrons de PSA : un ouvrier que l'on use jusqu'à la corde et que le capitalisme jette avec mépris. 575 salarié-es de l'usine sont concerné-es par des restrictions médicales et sont ainsi visé-es. La direction essaye d'installer un climat de peur, pour faire plier les salarié-es et les pousser à accepter des miettes dans des départs « négociés » vers un ailleurs sans perspective. **Les salarié-es ne sont pas jetables, il n'y a pas de fatalité à la fermeture de l'usine d'Aulnay.** Solidaires 93, l'Union locale Solidaires St Denis, l'Union syndicale Solidaires Industrie ont soutenu le combat d'Abdallah et de SUD PSA Aulnay. **Le 29 juin, la direction a cédé et renoncé au licenciement d'Abdallah.**

## Santé : grève à l'hôpital Delafontaine de Saint-Denis (93)



Près de 300 salarié-es se sont rassemblé-es dans le hall d'accueil de l'hôpital Delafontaine le 15 juin, pour s'opposer à la suppression de 40 postes, conséquence de la ponction budgétaire de 2,8 millions d'€ décidée par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Une bonne entrée en matière donc pour un mouvement encore à construire. **Une minute de silence a aussi été observée à la mémoire d'une collègue de 44 ans (mère de deux enfants) qui s'est jetée la veille du 9<sup>e</sup> étage du bâtiment central.** L'intersyndicale SUD, CGT, CFDT et FO ont organisé un rassemblement devant l'ARS le jeudi 28 juin.

## RANDSTAD et FAURECIA (25) rackettent les intérimaires

La société d'entreprise *RANDSTAD* exige de 72 intérimaires de l'équipementier automobile Faurecia, à Montbéliard (Doubs) qu'ils et elles remboursent une partie des salaires perçus depuis plusieurs mois. ***RANDSTAD* s'est trompée dans les feuilles de paie et veut faire payer les intérimaires !**

Les sommes n'étaient pas très importantes chaque mois, mais au total maintenant, cela représente entre 1500 et 4700 euros ... que ces salarié-es ne peuvent payer car leurs revenus leur permettent seulement à peine de vivre. Durant des mois : ***FAURECIA* a exploité ces intérimaires. *RANDSTAD* s'est enrichi grâce à ces intérimaires.**

*FAURECIA* et *RANDSTAD* peuvent s'entendre pour éponger ces sommes importantes pour les intérimaires, dont certain-es sont aujourd'hui au chômage. Par leur travail, ces intérimaires ont déjà largement financé *FAURECIA* et *RANDSTAD* et ces sommes ne représentent rien pour les actionnaires de *FAURECIA* et *RANDSTAD*.

**RANDSTAD et FAURECIA peuvent renoncer à quelques milliers d'euros !**

- Chiffre d'affaires de *RANDSTAD* :
  - ➔ en 2011, 16,22 milliards d'euros
  - ➔ en 2010, 14,18 milliards
  - ➔ en 2009, 12,40 milliards
- Chiffre d'affaires de *FAURECIA* :
  - ➔ en 2011, 16,19 milliards d'euros
  - ➔ en 2010, 13,80 milliards
  - ➔ en 2009, 9,29 milliards

***Demander aux intérimaires et aux chômeurs/ses de rembourser est honteux !***

## PSA SEVELNORD à St Amand (59) : débrayages le 4 juillet

A l'appel de tous les syndicats, dont SUD Auto, les salarié-es de *SEVELNORD* débraient le 4 juillet. Ils et elles refusent le gel des salaires, la suppression des jours de RTT. **Aulnay, St Amand, ... coordonner la riposte contre PSA, s'impose !**

# Pôle Emploi : syndicats et associations de chômeurs/ses, unis

Les élections sont passées, les promesses énoncées, les orientations sont en train d'être fixées, et, au milieu de ces grands mouvements, un acteur poursuit sa route comme si rien ne se passait : *Pôle Emploi*. Au printemps, *Pôle Emploi* proposait la première mouture de son plan stratégique 2012/2015, sur la base des choix et des moyens alloués par l'ancienne majorité. Depuis, cette majorité a changé, des annonces ont été faites et des changements importants sont en cours, préfigurant des évolutions certaines de *Pôle Emploi*.



Mais il y a quelques jours, *Pôle Emploi* présentait le même plan stratégique, ne remettant pas une seconde en cause son programme d'action alors que les moyens et les axes de *Pôle Emploi* sont amenés à être modifiés. Face à cet autisme relatif, **les associations de chômeurs/ses et précaires (AC, APEIS, MNCP) et les syndicats de *Pôle Emploi* (Sud Emploi, SNU Pôle Emploi) appellent le gouvernement à impulser et décider le changement aussi à *Pôle Emploi***. Il s'agit en effet pour la direction du service public de l'emploi de revoir sa copie, repenser certains de ses axes stratégiques et prendre en compte une progression indispensable des effectifs. Très concrètement, les organisations signataires demandent :

- Une **hausse réelle et durable des effectifs de *Pôle Emploi***, pour amplifier l'accompagnement des chômeurs/ses.
- L'arrêt de l'internalisation de la mission de contrôle de *Pôle Emploi* et son retour aux directions du Travail (DIRECCTE).
- La garantie d'un **accueil et d'un suivi humains et de qualité pour les chômeurs/ses**.
- L'encadrement très ferme de la dématérialisation de l'accompagnement, outil qui rompt l'égalité entre les chômeurs/ses, qui déshumanise l'institution et menace l'activité quotidienne des personnels de *Pôle Emploi*.

# Animation : nous avons des droits, faisons-les respecter !

La précédente majorité gouvernementale a mis en place en 2006 la surexploitation de travailleurs/ses du secteur de l'animation par le contrat d'engagement éducatif qui permet de payer 2,2 heures de smic (environ 20 euros net) pour une journée de travail qui peut durer 24 heures puisqu'il ne garantit pas un temps de repos journalier. Ces emplois concernent les centres de loisirs et centres de vacances ouverts aux mineur-es, mais aussi le secteur à but lucratif, y compris pour les loisirs des personnes handicapées, majeures ou mineures.

L'Union syndicale Solidaires a demandé aussitôt au Conseil d'État d'abroger ce décret, et l'a obtenu en 2011. Refusant toujours de reconnaître l'obligation d'attribuer un repos journalier, le gouvernement de l'époque a fait voter ce printemps une nouvelle loi et promulgué un décret reconduisant l'exclusion des animateurs/trices occasionnel-es du bénéfice du repos journalier et reporte, en tout ou partie un repos compensateur à l'issue du contrat de travail, ce repos compensateur n'ayant pas à être rémunéré. **Solidaires ne saurait accepter qu'un-e animateur/trice occasionnel-le puisse ainsi enchaîner six jours de travail continu sans véritable temps de repos, avec pour seules « compensations » quatre périodes de liberté pendant le séjour et un repos compensateur, non payé, de 2 jours et 2 heures à l'issue de ce séjour.** C'est une négation des droits des salarié-es, mais c'est aussi un danger pour les usagers de ses séjours !

**Contrats Emploi Educatifs : non à 144 h de travail par semaine payées 120 euros net**

**Campagne nationale Solidaires vers ces travailleurs/ses, jeunes et précaires : un tract national à diffuser lors des départs en centres de vacances, sur les lieux de séjour, etc.**

**Solidaires Animations d'Associations Démocratiques**

Je désire prendre contact avec STD Animation Solidaires  
Nom et prénom : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....  
Adresse internet : .....  
Envoyez à : SUD Animation 44, 9 rue Jeanne d'Arc - 44000 NANTES

**Nous condamnons ce nouveau régime, tout autant que le précédent, dès lors qu'il bafoue les droits des travailleurs/ses et met en danger les jeunes usagers.** Comme en 2006, nous avons décidé de contester par toutes les voies de droit utile et devant toutes les juridictions et instances compétentes. Toutefois, considérant que le parti politique désormais au pouvoir a dénoncé lors des débats parlementaires les dérogations aux dispositions protectrices des salarié-es, nous souhaitons entrer dans une négociation car nous estimons possible de concilier les intérêts des animateurs/trices et de l'éducation populaire. Nous avons envoyé au gouvernement un recours gracieux, lui demandant de suspendre dans un premier temps et d'abroger dans un second le décret, d'engager des négociations dans les meilleurs délais avec l'ensemble des parties prenantes, les salarié-es du secteur et leurs organisations syndicales. Le gouvernement doit décider, dès maintenant, d'abroger le décret et d'ouvrir une discussion, sans attendre que juridictions nationales et européennes ne lui infligent un nouveau désaveu.

# AIR France KLM : le chantage patronal se poursuit

**La direction soumet aux syndicats des accords qui liquident l'essentiel des droits des salarié-es.** Les syndicats signataires, mais aussi les non-signataires qui ont refusé de dire ce qui se préparait et ont repoussé toutes les propositions d'actions pour s'y opposer porteront une lourde responsabilité ! **Seul SUD Aérien a informé et appelé à la grève le 21 juin.**

## **Fonction publique : encore des suppressions d'emplois !**

Comme Solidaires le craignait, le gouvernement fait le choix de la « rigueur » en poursuivant la logique des suppressions d'emplois dans la Fonction publique. La nouvelle règle appliquée est celle de la stabilité globale. Ainsi, à côté des créations d'emplois prévues sur cinq ans (60 000 à l'Education Nationale et 1 000 dans la gendarmerie, la police et la justice) réservées aux missions déclarées prioritaires, il y aura des suppressions de postes dans les autres ministères, y compris chez les opérateurs de l'Etat, à hauteur de 2,5% par an jusqu'en 2015. **Après plus de 150 000 emplois supprimés depuis 2003 par les précédents gouvernements, demander à certains ministères de réduire, à nouveau, la voilure de 2,5% par an, c'est toujours nier la réalité des services et les conséquences désastreuses pour les agents.**

Cette politique absurde, purement comptable et dogmatique va, de fait, perdurer. Poursuivre la réduction des effectifs de la Fonction Publique, c'est diminuer les services rendus aux usagers, c'est amoindrir la place de l'Etat. Lors de son entrevue avec Madame Lebranchu, Solidaires Fonction Publique avait déclaré qu'il n'était pas concevable de poursuivre cette logique de destruction des services publics. **Solidaires Fonction Publique appellera à la mobilisation de toutes et tous afin d'obtenir satisfaction sur nos légitimes exigences et maintiendra la pression pour la défense de nos revendications.**

## **Homophobie, transphobie : ça suffit ! Egalité maintenant !**

L'Union syndicale Solidaires a appelé à participer aux différentes marches des fiertés organisées ces jours-ci dans toute la France. **Union interprofessionnelle engagée sur le terrain des luttes contre toutes les discriminations, nous constatons que l'homophobie et la transphobie font encore de nombreuses victimes, notamment au travail.** Comme le souligne le dernier rapport de SOS homophobie, le quotidien « ordinaire » des lesbiennes, des gays, des bisexuel-es et des transexuel-les, reste marqué par des actes, des paroles, des ambiances qui participent à isoler ceux et celles qui vivent ces sexualités.

**Dans l'entreprise, comme dans la fonction publique, les actes homophobes sont présents :** l'insulte en est la forme la plus fréquente. Les supérieur-es hiérarchiques sont en cause majoritairement, ce qui montre le peu d'intérêt que portent les employeurs à cette discrimination, à leur devoir de protection, aux nécessaires préventions et formations à mettre en œuvre.

La parole joue un rôle majeur dans les violences faites aux personnes LGBT : « blagues », insultes et injures, dénigrement, moqueries au quotidien... Cela entraîne mal être au travail, repli sur soi, absentéisme élevé, et dévalorisation de son image. Tous les secteurs sont concernés : public, privé, associatif... Dans 67% des cas, il n'y a aucun soutien : ni des collègues, ni des employeurs ... ni des syndicalistes. La passivité des directions, des collègues, ou même des syndicalistes permet que se banalisent les propos insultants mais également que subsiste un traitement différencié en matière de droits (pas d'accès à certains droits découlant de la signature d'un Pacte, toujours très imparfaitement reconnu dans les entreprises).

En appelant à participer aux Marches des fiertés, **Solidaires apporte son soutien aux revendications portées qui visent à l'égalité des droits entre tous et toutes ; mais aussi à alerter sur les manifestations homophobes contre lesquelles le syndicalisme se doit d'intervenir au même titre que toutes les autres discriminations auxquelles les salarié-es sont confronté-es.** Les rencontres avec les associations LGBT, dont SOS homophobie, et leur travail permettent au syndicalisme de transformation sociale que nous voulons d'élargir son intervention, de sensibiliser ses équipes pour agir au quotidien contre ces discriminations et construire ensemble, parce que cela passera par là, des mobilisations permettant la réalisation, au quotidien, de l'égalité des droits.

## **Nettoyage : grève à la Cité des sciences et de l'industrie**

Avec le soutien de Sud Culture Solidaires, **les travailleurs/ses DECA-FRANCE et K2 Propreté qui effectuent le nettoyage de la Cité des Sciences à Paris, se sont mis en grève depuis le 5 juin pour les premier-es, le 12 juin pour les autres.** La majorité de ces salarié-es ont des contrats de travail les maintenant dans la précarité (3 heures par jour). Ils et elles subissent depuis des années les conséquences de changements de marchés incessants : - 7 emplois depuis mars 2010, division du marché du nettoyage en 2 lots, dumping social... *Universcience*, (établissement public de la Cité des sciences et de l'industrie et du Palais de la découverte rattaché au ministère de la culture et au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche), est largement responsable de cette situation. Les grévistes revendiquent notamment :

- L'attribution prioritaire aux salarié-es à temps partiel, d'heures ou de postes de travail devenus disponibles ou vacants.
- Le paiement d'heures supplémentaires aux salarié-es à temps partiel, en cas de tâches temporaires.
- La régularisation de toutes les situations individuelles non réglées à ce jour.
- L'attribution de tickets restaurant aux salarié-es à temps complet ou dont l'amplitude de travail est sur la journée.
- L'attribution et l'entretien de deux tenues de travail.
- Des locaux décentes : vestiaire, sanitaires, lieux de repos et de repas.
- Des matériels et des produits pour travailler, de qualité, en quantité suffisante et en bon état de fonctionnement.